FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL

Ligue Régionale de Tootball Annaba

Siège: Site Tabacoop B.P 41 RP ANNABA Tél/Fax: 038.44.41.00 Tél: 038.44.44.77

ANNABA 23-12-2020

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DU 12/01/2021 -

L'assemblée générale élective de la lique régionle de FOOTBALL d'Annaba _ aura lieu le mardi 12 janvier 2021 à l'hôtel SABRI

Les personnes désirant postuler aux différents collèges peuvent retirer la fiche de candidature auprés du secrétariat général de la ligue régionale de FOOTBALL de Annaba, à partir du 23-12-2020

La date limite du dépôt de candidature est fixée au JEUDI 31-12-2020 inclus à 16h.

La liste des candidats retenus par la commission des candidatures affichée au siège de la lique et sur le site internet de la Irfannaba le lundi 04 janvier 2021.

Les candidats non retenus peuvent éventuellement saisir la commission de recours dans un délais de 24 h à partir de la date de publication de la liste.

La liste définitive des candidats retenus sera établie et affichée à partir du jeudi 07 janvier 2021

Les élections se feront conformèment aux statuts de la LRFA

- 1-le président de la lique régionale est élu parmi les membres l'assemblée générale au scrutin secret et à la majorité simple des voix.
- 2-Les clubs de la division régionale une (I) élisent un membre parmi leurs pairs et un suppleant
- 3 . Les clubs de la division régionale deux (II) élisent deux membres parmi leurs pairs et un suppleant
- 4- les presidents de liques de wilaya élisent 02 représentants et un suppleant parmi leurs pairs
- 5- Un representant des arbitres à élire par le collége des arbitres régionaux et un suppleant

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION DES CANDIDATURES MEKFA- REDA

DOSSIER A FOURNIR POUR LE CANDIDAT A LA PRESIDENCE DE LA LIGUE

- 1- Imprimé de candidature LRFA ou demande de condidature légalisée
- 2-01 photo
- 3- Casier judiciaire
- 4- Diplômes -ou certificat de scolarité -certificat de travail
- 5- CV
- 6- copie de la CNI
- 7- programme du mandat
- 8- dèclaration sur l'honneur stipulant que le candidat n'a pas fait l'objet de condamnation sportive

DOSSIER A FOURNIR POUR LE CANDIDAT AU BUREAU

- 1- 1-Imprimé de candidature LRFA ou demande de condidature légalisée
- 2-01 photo
- 3-Casier judiciaire
- 4-copie de la CNI
- 5- déclaration sur l'honneur stipulant que le candidat n'a pas fait l'objet de condamnation sportive

NB-

- 1-les membres de l'AG doivent se munir de la CIN ou PC le jour de l'assemblée elective
- 2--les membres de l'AG qui résident à plus de 100 km peuvent passer la nuit à Annaba la veille de l'AG, doivent impérativement envoyer la confirmation au plus tard le dimanche 10-01-2021 Avant 16 h

3- les membres de l'AG doivent envoyer le PV portant renouvellement du bureau du club avant le 10-01-2021